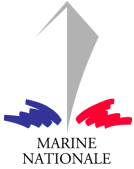




**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**



Toulon, le 03 février 2012.
N° 1-1096-2012 CECMED/COM/NP
N°

**COMMANDEMENT DE LA ZONE MARITIME MEDITERRANEE
DE LA REGION MARITIME MEDITERRANEE
ET DE L'ARRONDISSEMENT MARITIME MEDITERRANEE**

Division « Centre des opérations maritimes de
Toulon »

Bureau N34 INFNAU

INFORMATION NAUTIQUE

OBJET : Bulletin n° 05/12 Mensuel
P. JOINTE : Avertissements de navigation en vigueur.

-

Je vous adresse en pièce jointe le récapitulatif **mensuel** de l'information nautique en vigueur à la date du vendredi 03 février 2012.

Le bulletin mensuel est téléchargeable dès le vendredi sur le site Intramar de CECMED.

Le capitaine de corvette Antony Branchereau
Chef de la section « N34 COAST »,
Par ordre,
Le second maître Elodie Ferreira,
Signé : Elodie Ferreira

Numéro du dernier **AVURNAV LOCAL** émis : **5101/12.**

Liste des **AVURNAV LOCAUX** en vigueur le **vendredi 03 février 2012 :**

LION

AVURNAV LOCAL TOULON 5017/12

LION - SETE

A compter du 02 janvier 2012 et pour une durée de 4 mois, des travaux portuaires avec mise à l'eau de plongeurs seront effectués passe 4/5 du port de Sète (capitainerie/silo).

Des défenses seront mises en place à partir d'un ponton.

Position : 43 24,01N - 003 42,13E.

Il est demandé aux usagers de s'écarter largement, de ralentir et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 050800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5023/12

LION - SAINT CYPRIEN

Mise en place d'un balisage à l'intérieur de la passe d'entrée du port de Saint Cyprien, signalant une zone fortement ensablée. Il est conseillé aux usagers de longer la digue Nord (feu vert) et de ne pas s'approcher du balisage existant. Selon le marnage, la passe d'entrée du port est difficilement praticable pour les bateaux ayant un tirant d'eau supérieur à 1,80 mètres.

Position : 42 37,240N - 003 02,479E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5062/12

LION - SETE

La bouée n°2 du chenal fluvio-maritime du port de Sète est retirée définitivement à compter du 19 janvier 2012.

Position initiale : 43 24,300N - 003 43,208E.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5068/12

LION - PALAVAS LES FLOTS

Le feu de la digue Est du port de plaisance de Palavas-les-Flots (LFLB 25950) est synchronisé avec le feu de la nouvelle digue.

Caractéristiques : feu vert - rythme à 2 éclats groupés normaux - portée 6 nq.

Position : 43 31,447N - 003 56,140E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 240800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5076/12

LION - PALAVAS LES FLOTS

Le feu du Lez rive gauche du port de plaisance de Palavas-les-Flots (LFLB 26010) est synchronisé avec le feu du Lez rive droite.

Caractéristiques : feu vert - rythme à 1 éclat normal - portée 4 nq.

Position : 43 31,560N - 003 56,063E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 260800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5077/12

LION - PALAVAS LES FLOTS

Le feu du Lez rive droite du port de plaisance de Palavas-les-Flots (LFLB 25990) est synchronisé avec le feu du Lez rive gauche.

Caractéristiques : feu rouge du 045° au 315°, masqué du 315° au 045° - rythme à 1 éclat normal - portée 4 nq.

Position : 43 31,540N - 003 56,124E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 260800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5078/12

LION - PORT BARCARES

Du 30 janvier 2012 au 31 mars 2012, des travaux de dragage auront lieu dans le port St Ange à Port Barcarès.

Position : 42 47,86N - 003 02,26E.

Le chaland 'Pilet', le remorqueur 'Royan' et le ponton 'l'Anglore' seront signalés par balisage et feux réglementaires et resteront en veille sur canal VHF 09.

Il est demandé aux usagers de ralentir et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 260800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5079/12

LION - PORT LA NOUVELLE

Du lundi 30 janvier 2012 au samedi 17 mars 2012, la drague 'Croisette' effectuera des travaux de dragage dans le chenal d'accès et dans le port de Port la Nouvelle.

Position : 43 01,36N - 003 02,77E.

Les opérations se dérouleront de jour comme de nuit, du lundi 07h00 au samedi 07h00 loc.

La drague portera les marques et feux réglementaires et assurera une veille VHF sur le canal 12.

Il est demandé aux usagers de naviguer avec prudence, de ralentir et de manœuvrer aux abords du chantier.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 260800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5083/12

LION - SETE

Du 06 au 29 février 2012, fermeture à la navigation sous le pont de la Savonnerie à Sète, en raison de travaux de grosses réparations.

Position : 43 24,102N - 003 41,846E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

PROVENCE

AVURNAV LOCAL TOULON 5031/12

PROVENCE - PETITE RADE DE TOULON

Présence d'un bloc de béton avec chaîne et bouée, posés sur le fond en baie du Lazaret.

Localisation : appontement pétrolier du Lazaret.

Profondeur : 4,30 mètres.

Position : 43 05,09809N - 005 54,81778E.

Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller à proximité de cette position.

AVURNAV LOCAL TOULON 5044/12

PROVENCE - ILE RATONNEAU

Engins découverts aux abords de l'île Ratonneau.

A compter du 13 janvier 2012 et jusqu'à la fin des opérations de neutralisation, la navigation, le mouillage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par un cercle de 50 mètres de rayon centré sur le point suivant :

Position : 43 16,90N - 005 17,97E.

AVURNAV LOCAL TOULON 5056/12

PROVENCE - POINTE DE L'ESPIGUETTE

Epave du chalutier « Jessica Lucie » coulé le 18/01/2012 à 10h13 loc.

Débris observés à la surface.

Position : 43 25,662N - 004 08,549E.

Dangereux pour la navigation.

AVURNAV LOCAL TOULON 5057/12

PROVENCE - LA LONDE LES MAURES

Des travaux de dragage des bassins 3 (du gué jusqu'à la zone de retournement du mole) et 4 (Port Maravenne) au port de La Londe les Maures seront réalisés à compter du 16 janvier 2012 et pour une durée de 2 mois et demi.

Position : 43 07,05N - 006 14,91E.

Il est demandé aux usagers de ralentir et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 180800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5064/12

PROVENCE - TOULON

Du 23 janvier au 31 décembre 2012 auront lieu des travaux de dragage et de dépollution devant le quai Noël de la base navale de Toulon.

La zone de restriction est délimitée par les points suivants :

43 07,090N - 005 55,184E

43 07,026N - 005 55,196E

43 06,965N - 005 55,183E

43 06,910N - 005 55,127E

43 06,892N - 005 54,951E

43 06,939N - 005 54,931E

43 07,011N - 005 54,918E.

Marquage par des bouées flash jaunes.

Il est strictement interdit de pénétrer dans cette zone quel que soit le moyen nautique.

Il est demandé aux usagers de ralentir et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 230800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5066/12

PROVENCE - PETITE RADE DE TOULON

Reste d'épave de 1,50 mètres de hauteur, posés sur le fond en baie du Lazaret.

Localisation : appontement pétrolier du Lazaret.

Fonds environnants : 10 mètres.

Position épave (sonde 8,4 mètres) : 43 05,05978N - 005 54,62525E.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 230800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5067/12

PROVENCE - MARSEILLE

La bouée n°8 de l'ex canal de Marseille au Rhône est déplacé de 8m dans le 120.

Nouvelle position : 43 21,3822N - 005 19,1400E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5070/12

PROVENCE - GRANDE RADE DE TOULON

Engin découvert aux abords du cap de Carqueiranne.

A compter du 24 janvier 2012 et jusqu'à la fin des opérations de neutralisation, la navigation, le mouillage, le chalutage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par un cercle de 50 mètres de rayon centré sur le point suivant :

Position : 43 04,8749N - 005 59,8949E.

AVURNAV LOCAL TOULON 5073/12

PROVENCE - FOS SUR MER

La bouée B1 de la darse n° 2 du port pétrolier de Fos a été déplacée à la position suivante :

Position : 43 25,630N - 004 49,804E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

Annuler ce msg le 251500Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5074/12

PROVENCE - FOS SUR MER

La bouée B3 de la darse n° 2 du port pétrolier de Fos a été déplacée à la position suivante :

Position : 43 25,392N - 004 50,084E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

Annuler ce msg le 251500Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5075/12

PROVENCE - FOS SUR MER

La bouée B6 de la darse n° 2 du port pétrolier de Fos a été déplacée à la position suivante :

Position : 43 25,455N - 004 49,550E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

Annuler ce msg le 251500Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5084/12

PROVENCE - CASSIS

Le 23 janvier 2012, mise en place d'un dispositif composé de deux lignes de mouillage instrumentées et d'une bouée météorologique lumineuse, pour une durée de trois mois.

Position station n°1 : 43 08,421N - 005 29,574E.

Position station n°2 : 43 08,201N - 005 27,292E.

Position bouée : 43 08,447N - 005 29,777E.

Rayon de sécurité : 500 mètres.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence et de s'écarter de ces trois positions.

Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 230800Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5085/12

PROVENCE - LE LAVANDOU

Du 06 février au 02 mars 2012, des travaux de dragage auront lieu de jour, à l'entrée du vieux port du Lavandou.

Position : 43 08,2N - 006 22,3E.

Il est demandé aux usagers de ralentir et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

AVURNAV LOCAL TOULON 5086/12

PROVENCE - BORMES LES MIMOSAS

Du 30 janvier au 29 février 2012, des travaux de réfection de la panne K auront lieu à partir d'une barge, dans le port de Bormes-les-Mimosas.

Position : 43 07,37N - 006 21,88E.

Il est demandé aux usagers de ralentir et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

AVURNAV LOCAL TOULON 5087/12

PROVENCE - CAP DE CARQUEIRANNE

Engins découverts aux abords du cap de Carqueiranne.

A compter du 30 janvier 2012 et jusqu'à la fin des opérations de neutralisation, la navigation, le mouillage, le chalutage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par un cercle de 50 mètres de rayon centré sur les points suivants :

Position 1 : 43 04,012N - 006 00,763E.

Position 2 : 43 04,001N - 006 00,753E.

AVURNAV LOCAL TOULON 5089/12

PROVENCE - CAP DE CARQUEIRANNE

Engins découverts aux abords du cap de Carqueiranne.

A compter du 30 janvier 2012 et jusqu'à la fin des opérations de neutralisation, la navigation, le mouillage, le chalutage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par un cercle de 200 mètres de rayon centré sur le point suivant :

Position : 43 04,416N - 006 01,067E.

AVURNAV LOCAL TOULON 5092/12

PROVENCE - GRANDE RADE DE TOULON

Le vendredi 03 février 2012 de 08h00 à 13h59 loc,

Explosions sous-marines au point :

Position : 43 04,148N - 005 57,086E. (Point Mone du Zonex 01T).

Zone dangereuse : zone circulaire de 1000 mètres de rayon centrée sur le point de pétardement.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence et de s'écarter largement du chantier.

Annuler ce msg le 031259Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5094/12

PROVENCE - FOS SUR MER

Le feu de la balise à flotteur n° 4 du chenal d'accès au port pétrolier de Fos est éteint.

Position : 43 23.200N - 004 56.514E.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5095/12

PROVENCE - SAINT MANDRIER SUR MER

Du lundi 06 février 2012 22h30 au mardi 07 février 2012 00h30 loc., des essais seront effectués entre le bâtiment de la Marine Nationale 'Forbin' et la côte. Le bâtiment évoluera dans une zone circulaire de 750 mètres de rayon centrée sur le point suivant :

Position : 43 01,296N - 005 54,819E.

Il est demandé aux navigateurs de ne pas couper l'axe entre ce bâtiment et le cap Cépét.

Annuler ce msg le 062330Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5096/12

PROVENCE - RADE D'HYERES

Le mardi 07 février 2012 de 08h00 à 17h59 loc,
Explosions sous-marines dans une zone délimitée par :

43 03,28N - 006 17,13E

43 03,28N - 006 18,70E

43 02,33N - 006 18,70E

43 02,33N - 006 17,13E. (Zonex 03TY)

Zone dangereuse : zone circulaire de 1500 mètres de rayon centrée sur le point de pétardement.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence et de s'écarter de cette zone durant cette période.

Annuler ce msg le 071659Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5097/12

PROVENCE - RADE D'HYERES

Engin inerte localisé en rade d'Hyères.

A compter du 03 février 2012 et jusqu'à la fin des opérations de récupération, le mouillage, le chalutage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par un cercle de 50 mètres de rayon centré sur le point suivant :

Position : 43 03,488N - 006 19,738E.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5098/12

PROVENCE - RADE D'HYERES

Engins inertes localisés en rade d'Hyères.

A compter du 03 février 2012 et jusqu'à la fin des opérations de récupération, le mouillage, le chalutage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par les points suivants :

43 02,513N - 006 19,688E

43 02,469N - 006 19,946E

43 02,063N - 006 19,333E

43 02,122N - 006 19,185E.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5099/12

PROVENCE - RADE D'HYERES

Engins inertes localisés en rade d'Hyères.

A compter du 03 février 2012 et jusqu'à la fin des opérations de récupération, le mouillage, le chalutage et la plongée sous-marine sont interdits sur le plan d'eau dans une zone délimitée par les points suivants :

43 02,670N - 006 18,750E

43 02,588N - 006 18,912E

43 02,084N - 006 18,424E

43 02,128N - 006 18,107E.

Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

AVURNAV LOCAL TOULON 5100/12

PROVENCE - RADE D'HYERES

Le mercredi 08 février 2012 de 08h00 à 17h59 loc,

Explosions sous-marines dans une zone délimitée par :

43 03,28N - 006 17,13E

43 03,28N - 006 18,70E

43 02,33N - 006 18,70E

43 02,33N - 006 17,13E. (Zonex 03TY)

Zone dangereuse : zone circulaire de 1500 mètres de rayon centrée sur le point de pétardement.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence et de s'écarter de cette zone durant cette période.

Annuler ce msg le 081659Z FEV 12.

AVURNAV LOCAL TOULON 5101/12

PROVENCE - GRANDE RADE DE TOULON

Le mercredi 08 février 2012 de 09h00 à 17h59 loc,

Explosions sous-marines au point :

Position : 43 04,148N - 005 57,086E. (Point Mone du zonex 01T).

Zone dangereuse : zone circulaire de 1000 mètres de rayon centrée sur le point de pétardement.

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence et de s'écarter largement du chantier.

Annuler ce msg le 081659Z FEV 12.

LIGURE

AVURNAV LOCAL TOULON 5061/12

LIGURE - MONACO

Le samedi 18 février 2012 de 13h30 à 16h30 loc. et le dimanche 19 février de 2012 de 08h30 à 12h00 loc, aura lieu la régata à l'aviron 'Challenge Prince Albert II' dans les eaux territoriales de la Principauté de Monaco, dans une bande de 0,8 nq de large.

Il est demandé aux usagers de naviguer avec prudence dans cette zone.

Annuler ce msg le 191200Z FEV 12.

CORSE

NEANT

ELBE

NEANT

MADDALENA

NEANT

Numéro du dernier **AVURNAV COTIER** émis : **3116/12.**

Liste des **AVURNAV COTIER** en vigueur le **vendredi 03 février 2012 :**

AVURNAV TOULON 3035/11

PROVENCE

Le feu du phare de Beauduc a une portée signalée réduite.

PSN : 43 21.9N 004 35.1E

Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

AVURNAV TOULON 3037/12

MADDALENA - BONIFACIO

Le feu de l'écueil Lavezzi (LFLB: 39840) est éteint.

PSN : 41 19.045N - 009 15.214E.

Dangereux pour la navigation.

AVURNAV TOULON 3081/12

PROVENCE

Du 02 au 21 février 12 de 0000Z à 2359Z,

Travaux sous-marins par N/O 'MARTEGAL' ou N/O 'FIOUPELLAN' dans les zones délimitées par :

Zone 1 :

43 12.51N - 005 20.79E

43 12.51N - 005 28.24E

43 10.06N - 005 28.24E

43 10.06N - 005 20.79E.

Zone 2 :

PSN : 43 18.0N - 005 18.2E - Rayon 0,5 nq.

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 212359Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3082/12

PROVENCE

Du 06 au 12 février 12 de 0000Z à 2359Z,

Travaux sous-marins par N/O 'MARTEGAL' ou N/O 'FIOUPELLAN' dans la zone délimitée par :

La côte

43 10.0N - 005 36.0E

43 10.0N - 005 00.0E

43 00.0N - 005 00.0E

43 00.0N - 005 34.0E

43 07.0N - 005 46.0E. (Zonex 30)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 122359Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3108/12

PROVENCE

Du 06 au 10 février 12 de 0700Z à 1900Z,

Travaux sous-marins par N/O 'GG IX' dans la zone délimitée par :

La côte

43 10.0N - 005 36.0E

43 10.0N - 005 00.0E

43 00.0N - 005 00.0E

43 00.0N - 005 34.0E

43 07.0N - 005 46.0E. (Zonex 30)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 101900Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3109/12

PROVENCE

Du 09 au 11 février 12 de 0000Z à 2359Z,

Travaux sous-marins par N/O 'TETHYS II' dans la zone délimitée par :

La côte

43 10.0N - 005 00.0E

42 40.0N - 005 00.0E

42 40.0N - 005 10.0E

42 46.0N - 005 10.0E

42 57.7N - 005 30.0E

42 40.0N - 005 30.0E

42 40.0N - 005 38.0E

42 47.0N - 005 38.0E

42 47.0N - 006 15.0E

42 56.5N - 006 12.0E

42 59.0N - 006 12.5E

43 00.2N - 006 09.7E

43 01.7N - 006 05.9E

43 02.9N - 006 01.7E

43 03.4N - 006 00.0E

42 56.5N - 006 00.0E

42 56.5N - 005 42.9E

43 02.8N - 005 51.6E. (Zonex 05-07-08-09-10-11-30-32-40)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 112359Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3110/12

PROVENCE

Du 10 au 11 février 12 de 0000Z à 2359Z,

Travaux sous-marins par N/O 'TETHYS II' dans la zone délimitée par :

43 05.4N - 006 22.2E

42 47.0N - 006 22.2E

42 47.0N - 006 40.0E

43 05.2N - 007 02.0E

43 09.2N - 006 26.9E

La côte. (Zonex 04-13-41)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 112359Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3111/12

PROVENCE

Le 12 février 12 de 0000Z à 2359Z,

Travaux sous-marins par N/O 'TETHYS II' dans la zone délimitée par :

43 10.0N - 005 36.0E

43 10.0N - 005 00.0E

42 00.0N - 005 00.0E

42 00.0N - 005 10.0E

42 46.0N - 005 10.0E

43 07.0N - 005 46.0E

La côte. (Zonex 30-32-34-36)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 122359Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3112/12

PROVENCE - LION

Du 12 au 15 février 12 de 0000Z à 2359Z,

Travaux sous-marins par N/O 'TETHYS II' dans la zone délimitée par :

43 26.0N - 005 00.0E

43 10.0N - 005 33.0E

43 10.0N - 005 00.0E

41 57.0N - 005 00.0E

42 30.0N - 003 04.0E

43 00.0N - 003 30.0E.

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 152359Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3113/12

PROVENCE

Le 06 février 12 de 2000Z à 2159Z,

Exercices de tirs d'artillerie dans une zone délimitée par :

42 40.0N - 005 30.0E

42 10.0N - 005 30.0E

42 10.0N - 006 15.0E

42 40.0N - 006 15.0E. (Zonex 50-52-53-60-61)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 062159Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3114/12

PROVENCE

Le 06 février 12 de 1000Z à 1059Z,

Exercices de tirs d'artillerie dans une zone délimitée par :

43 05.2N - 007 02.0E

43 01.9N - 007 30.4E

42 47.0N - 007 02.0E

42 47.0N - 006 40.0E. (Zonex 42-43)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 061059Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3115/12

PROVENCE

Le 08 février 12 de 0700Z à 2159Z,

Exercices de tirs d'artillerie dans une zone délimitée par :

43 05.0N - 006 29.0E

43 02.9N - 006 29.0E

La côte

43 00.0N - 006 22.2E

42 47.0N - 006 22.2E

42 47.0N - 006 40.0E

43 05.2N - 007 02.0E

43 07.8N - 006 40.0E. (Zonex 04D-13-41)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 082159Z FEV 12.

AVURNAV TOULON 3116/12

PROVENCE - ABORDS CAP CEPET

Le 08 février 2012 de 0700Z à 1059Z et de 1300Z à 1459Z,

Le champ de tir de la Renardière sera activé.

Zone dangereuse délimitée par :

43 02.8N - 005 51.6E

La côte

43 04.0N - 005 56.7E

43 03.4N - 006 00.0E

42 56.5N - 006 00.0E

42 56.5N - 005 43.0E. (Zonex 06T)

S'en écarter largement.

Annuler ce msg le 081459Z FEV 12.

Numéro du dernier **AVIS AUX NAVIGATEURS** émis : **003/12.**

Liste des AVINAV en vigueur le **vendredi 03 février 2012** :

2008 : 004-019-043-044-045.

2009 : 002-004-023-034-042-063-076-079-099-100-107-108-109-110-112-118-124.

2010 : 001-008-032-064-089-091.

2011 : 017-020-022-023-031-034-038-039-040-046-055-058-059-061-062-066-068-071-073-074-076-077-079-080-081-082-083-084-085-087-092-093.

2012 : 001-002-**003**.

Liste des AVINAV **supprimés** depuis le **27 janvier 2012 (bulletin n°04)** :
032/11-091/11.

Liste des AVINAV **modifiés** depuis le **27 janvier 2012 (bulletin n°04)** :
Néant.

Liste des **nouveaux** AVINAV depuis le **27 janvier 2012 (bulletin n°04)** :
Néant.

LION

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
079/09	Le 24 aout 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1545/09 du 24/07/09	<u>CAP D'AGDE</u> Avis de réalisation à titre temporaire d'interruption. Extinction du feu à titre provisoire. Le feu de l'île des loisirs est éteint. PSN : 43 16.676N - 003 30.451E. (WGS 84)
100/09	Le 14 novembre 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1780/09 du 14/10/09	<u>VILLENEUVE LES MAGUELONNE</u> Vedette "JONA" signalée coulée le 101020Z OCT 09. PSN : 43 28.055N - 003 54.626E. Vedette de 5.60 mètres - couleur : blanche.
118/09	Le 19 décembre 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1900/09 du 19 novembre 2009	<u>SETE</u> Avis de réalisation à titre temporaire de mise en service de 3 bouées de mesures scientifique sphéro-conique lumineuses de diamètre 0.80 mètres de couleur jaune avec : - Voyant de marque spéciale, - Feu jaune de rythme S.A.D.O. 5 éclats groupés en 20 sec, plan focal à 0.70 mètres, portée : 1 mille nautique. Bouée sirène N°4 : 43 24.712N - 003 39.150E. (WGS 84) Bouée sirène N°2 : 43 25.458N - 003 40.719E. (WGS 84) Bouée sirène N°3 : 43 25.279N - 003 39.744E. (WGS 84).
124/09	Le 25 décembre 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1918/09 du 25/11/09	<u>CAP D'AGDE</u> Le feu de la capitainerie du port de plaisance du cap d'Agde est en portée réduite de 6.5MN à 2.2MN. PSN: 43 16.414N - 003 30.456E.
089/10	Le 04 décembre 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1896/10 du 04/11/10	<u>PORT LEUCATE</u> Vieux filets accrochés au fond avec flotteur en surface sur environ 10 m à la position : PSN : 42 55.127N - 003 04.217E (WGS 84). Dangereux pour la navigation.
091/10	Le 10 décembre 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1915/10 du 10/11/10	<u>CAP D'AGDE</u> Le feu de l'île des pêcheurs est en portée réduite à 1.7NM. Position : 43 16.660 N - 003 30.531 E. (WGS 84). Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence
017/11	Le 17 mars 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2120/11 Du 17 février 2011	<u>CAP BEAR</u> Vous informe du relevage définitif des bouées A, B, C, D et E pour dématérialisation de la zone dangereuse balisée suite au crash de l' AIRBUS A320. Remplace AVINAV 005/09: Bouée "A" : 42 41.5N - 003 05.5E Bouée "B" : 42 41.5N - 003 07.0E Bouée "C" : 42 40.5N - 003 09.0E Bouée "D" : 42 39.0N - 003 09.0E Bouée "E" : 42 39.0N - 003 05.5E. Conformément à l'arrêté décision N° 133/08 Pre/Mar/Med et sa correction l'arrêté préfectoral N° 018/10 Pre/Mar/Med, cette zone reste interdite au chalutage, à l'usage des arts traînants, au dragage et à la plongée sous marine jusqu'à la fin des opérations d'investigation.

023/11	Le 14 avril 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2183/11 du 14 mars 2011	<u>PORT LA NOUVELLE</u> Vous signale perte d'une ligne de mouillage au niveau de la zone de mouillage sud de Port La Nouvelle PSN : 42 59.35 N - 003 06.00 E.
031/11	Le 11 mai 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2227/11 du 11 avril 2011	<u>PORT LA NOUVELLE</u> Le levé hydrographique effectuée le 14 mars 2011 à mis en évidence une modification des sondes de : - avant port / bassin d'amortissement - chenal est / commerce les tirants d'eau garantis dans ces zones sont fixes pour : - avant port / bassin d'amortissement 6.5M - chenal est / commerce 4.5M les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence
077/11	Le 21 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2848/11 du 20 octobre 2011	<u>CAP LEUCATE</u> La bouée de mesure de houle aux abords du Cap Leucate (LFLB 23270) a été déplacée. Position initiale : 42 55.0N - 003 07.5E. Nouvelle position : 42 54.970N - 003 07.500E. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.
080/11	Le 28 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2866/11 du 28 octobre 2011	<u>FRONTIGNAN</u> Chenal d'accès au terminal frigorifique Débris et épave de voilier coulé le 27/10/2011 à 23h05 loc à la position : 43 25,20N - 003 44,80E. Dangereux pour la navigation.
002/12	Le 03 janvier 2012 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 3051/11 du 1er décembre 2011	<u>MARSEILLAN PLAGES</u> La passe d'entrée du port de Marseillan Plage est ensablée et le tirant d'eau est par endroit réduit à moins d'un mètre. Chenal utilisable balisé par une bouée conique verte non lumineuse. Position : 43 19.058 N - 003 33.614E. Dangereux pour la navigation. Les usagers sont priés de naviguer avec prudence et d'éviter de rentrer dans le port pour les navigateurs ne connaissant pas le secteur.

PROVENCE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
004/08	Le 09 janvier 2008 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1744/07 du 09 décembre 2007	<u>MARSEILLE</u> Voilier coulé à la position 43 16.75N - 005 20.74E Longueur 10 mètres - épave marquée par une bouée rouge. Dangereux pour la navigation.
043/08	Le 14 mai 2008 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1181/08 du 16 avril 2008	<u>SAINT MANDRIER SUR MER</u> Les deux bouées houlographe et courantomètre ont disparu de leur position. Position 1 : 43 03.45N – 005 56.81E Position 2 : 43 03.50N – 005 57.18E

044/08	Le 14 mai 2008 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1184/08 du 17 avril 2008	<u>CAP NEGRE</u> Une petite bouée sans feu a été mouillée à la position: 43 08.716N - 006 26.181E Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence dans ce secteur.
002/09	Le 10 janvier 2009 remplace AVURNAV TOULON 238/08 Du 10 décembre 08	<u>RADE D'HYERES</u> Epave d'un bateau pêche/plaisance PSN: 43 03.833N - 006 14.755E (WGS 84) Dangereux pour la navigation.
004/09	Le 16 janvier 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1753/08 Du 16 décembre 08	<u>RADE DE HYERES</u> Embarcation blanche type hors-bord, de 5 à 6 mètres de longueur, coulée, mais semi-immergée le 161228Z DEC 08. PSN : 43 05.2N – 006 10.4E. Dangereux pour la navigation.
034/09	Le 27 avril 2009 remplace AVURNAV TOULON 369/09 du 27 mars 2009	<u>FOS</u> Une bouée fuseau lumineuse de marque spéciale de protection des capteurs immergés est mise en place dans le port pétrolier de Fos , darse nmr 4, à la position: 43 24.944N - 004 53.715E. Caractéristiques: -rythme scintillant continu (éclats de 0.6s pour une période de 1.2s). -portée de 1 mille -hauteur : 1.5 mètres
042/09	Le 10 Mai 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1263/09 du 10 avril 2009	<u>CAMARAT</u> Barque "Marie-Christine" coulée le 101308Z AVR 09. PSN : 43 10N - 006 38E Longueur: 2.5 mètres - matière: fibre de verre
063/09	Le 09 juillet 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1439/09 Du 09 juin 09	<u>ETANG DU PONANT</u> Suite à un ensablement important de la passe des Abîmes, reliant l'étang du Ponant à la mer, il peut se créer par vents de secteur Sud-Est une barre de houle dangereuse pour la navigation. Les navigateurs sont invités à éviter la partie tribord de cette passe (dans le sens entrant, de la mer vers l'étang). Compte tenu des dangers dus à la faible profondeur de la passe et à la présence épisodique d'une barre de houle, il est conseillé aux navigateurs de ne pas s'engager dans cette passe sans s'assurer que leur navire le permet.
076/09	Le 18 aout 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1529/09 du 18 juillet 09	<u>CAVALAIRE</u> Voilier de 6 mètres coulé le 180212Z JUL 09 PSN : 43 16.0N - 006 35.8E Dangereux pour la navigation.
099/09	Le 07 novembre 2009 remplace l'AVURNAV LOCAL TOULON 1762/09 du 07 octobre 2009	<u>CAMARAT</u> Le 7 septembre 2009 à 12h10 locale, coque de voilier coulée par des fonds de 10 m. PSN : 43 11.3N - 006 39.0E - Roche de L'Escudelier Dangereux pour la navigation.

110/09	Le 04 décembre 2009 remplace l' AVURNAV LOCAL TOULON 1861/09 du 04 novembre 2009	<u>SAINTE MARIES DE LA MER</u> Barque en bois semi immergée dans 7 mètres de fond le 040920Z NOV 09. Longueur : 8 mètres PSN : 43 27.1N - 004 27.3E. Dangereux pour la navigation.
112/09	Le 10 décembre 2009 remplace l'AVURNAV LOCAL TOULON 1875/09 du 10 novembre 2009	<u>ILE D'ENDOUME</u> Câble sous marin signalé en surface le 10 novembre 2009 à 15h15 locale. Hauteur : 3 mètres – longueur visible : 15 mètres. Diamètre : 80 cm PSN : 43 16, 66N – 005 20,88E – îles d'endoume Dangereux pour la navigation
001/10	Le 02 janvier 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1938/09 du 02 décembre 2009	<u>LES EMBIEZ</u> A compter du mercredi 02 décembre 2009, la profondeur à l'aplomb du quai du môle central est modifiée, elle est réduite de 2,5 mètres à 1,30 mètres en raison de la présence de blocs à l'aplomb du quai, pour une durée indéterminée. L'amarrage sur le môle est par conséquent fortement déconseillé aux voiliers. La profondeur au milieu de la passe qui mène au port des jeunes n'a pas été modifiée.
008/10	Le 23 janvier 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1982/09 du 23 décembre 2009	<u>HYERES</u> Navire entre deux eaux - étrave émergente de 40cm Position : 43 06.5 N – 006 11.8E Dangereux pour la navigation
032/10	Le 12 Avril 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1175/10 du 11 mars 2010	<u>SAINT AYGULF</u> Le jeudi 11 mars 2010 en baie de St Aygulf l'espar positionne sur la carte 6838 à la position suivante a disparu : PSN : 43 23.860N – 006 44.790 E (WGS 84) Dangereux pour la navigation
039/11	Le 12 juin 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2342/11 du 12 mai 2011	<u>RADE D'HYERES</u> Vous rends compte localisation de l'épave d'un bateau de plaisance inboard de 06 mètres de long orientée NE/SW à la position : PSN : 43 04.176 N - 006 15.097 E Il est fortement déconseillé de chaluter, draguer et de mouiller à cette position.
055/11	Le 26 aout 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2563/11 du 26 juillet 2011	<u>GOLFE DE FOS</u> Le feu de la bouée d2 du port pétrolier de Fos-darse N°4 est signale En porté réduite à 2.8NM. PSN 43 24.246N - 004 53.942E.
058/11	Le 23 septembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2646/11 du 22 aout 2011	Epave de navire coulée par 5 m de fond Vedette "LALYLOU" - 5.80 M – le 19/08/2011 à 21:33 LOC POSITION 43 31.23 N – 003 56.07 E Dangereux pour la navigation

074/11	Le 07 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2797/11 du 10 octobre 2011	<u>TOULON</u> Dans le cadre de levés hydrographiques par BHO « Beautemps Beupré » en petite rade de Toulon, vous signale une sonde de 15,6 mètres non indiquée sur la carte marine 7093, Position : 43 06.055N – 005 55.004E. Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence. Sera repris par AVINAV fin de diffusion de ce msg le 060925Z NOV 11.
076/11	Le 14 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2823/11 du 12 octobre 2011	<u>LE PRADET</u> Avis d'interruption. Le feu du port du Pradet (LFLB 34040) est éteint pour la saison hivernale. Position : 43 05.557N - 006 21.991E.
079/11	Le 21 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2851/11 du 20 octobre 2011	<u>BANDOL</u> Les 03, 04, 10, 11, 17, 18, 24, 25 et 31 janvier 2012 de 09h00 à 16h59 loc, Les 01, 07, 08, 14, 15, 21, 22, 28 et 29 février 2012 de 09h00 à 16h59 loc, Les 06, 07, 13, 14, 20, 21, 27 et 28 mars 2012 de 09h00 à 16h59 loc, Les 03, 04, 10, 11, 17, 18, 24 et 25 avril 2012 de 09h00 à 16h59 loc, Les 02, 09, 15, 16, 22, 23, 29 et 30 mai 2012 de 09h00 à 16h59 loc, Les 05, 06, 12, et 13 juin 2012 de 09h00 à 16h59 loc, Des tirs d'épreuves de munitions d'infanterie et de signalisation seront effectués à la batterie de La Cride. Position : 43 06.57N - 005 46.00E. Rayon de sécurité : 500 Yds. S'en écarter largement.
082/11	Le 28 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2873/11 du 28 octobre 2011	<u>CAP ROUX</u> Le 28 octobre, bouée conique jaune du cantonnement de pêche du Cap Roux est signalée déradée à la position : 43 25.47N - 006 53.77E Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.
083/11	Le 29 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2863/11 du 26 octobre 2011	<u>BAIE DE SANARY</u> Obstruction sous-marine signalée à la position : 4305.99N - 00547,03E. Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence et de ne pas mouiller ou draguer dans un rayon de 300 mètres autour de ce point.
085/11	Le 08 décembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2948/11 du 10 novembre 2011	<u>MARSEILLE</u> La bouée bâbord mise en place dans le cadre des travaux du quai du môle Léon-Gourret au poste 181 du grand port maritime de Marseille, a été déplacée de 70 mètres dans l'Est le 08 novembre 2011. Nouvelle position : 43 20.708N - 005 19.654E. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

092/11	Le 21 décembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 3024/11 du 22 novembre 2011	<u>PORT GRIMAUD</u> Présence d'un banc de sable situé devant la plage entre l'embouchure de La Giscle et la passe d'entrée de Port Grimaud, il est fortement conseillé d'emprunter le côté tribord pour entrer dans le port de Port Grimaud et d'emprunter le côté bâbord pour embouquer le fleuve de La Giscle. Position : 43 16,238N - 006 35,274E Balisage par des bouées non lumineuses. Dangereux pour la navigation.
093/11	Le 21 décembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 3028/11 du 24 novembre 2011	<u>MIRAMAR</u> Voilier au mouillage entre deux eaux, le 24 novembre 11. Position : 43 06.752N - 006 17.279E. Dangereux pour la navigation.
003/12	Le 09 janvier 2012 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 3084/11 du 09 décembre 2011	<u>FOS SUR MER</u> La balise à flotteur 'LAVERA' du sea-line du port de Lavera (LFLB 28430) est remplacée par une bouée. La portée du feu est réduite à 4 nq. Position : 43 22.539N - 004 58.163E. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.

LIGURE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
023/09	Le 13 Mars 09 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1107/09 Du 13 février 09	<u>GOLFE JUAN</u> Le ponton du parking à l'entrée du port de Golfe-Juan est effondré, ses accès par terre et par mer sont strictement interdits. Les restes de ferrailles en mer sont signalés par deux bouées rouges et l'accès à la plate-forme à terre est impérativement interdit à toutes activités. PSN : 43 33.837N - 007 04.382E (WGS 84) Il est demandé aux usagers de naviguer avec prudence aux abords du ponton et de s'en écarter largement.
034/11	Le 13 mai 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2274/11 du 13 avril 2011	<u>CAP D'ANTIBES</u> Vous signale une obstruction PSN : 43 32.18 N - 007 05.94 E. Interdiction de plonger, mouiller et chaluter autour de cette position.
038/11	Le 11 juin 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2337/11 du 11 mai 2011	Epave de pointu dont la proue dépasse de la surface de l'eau. Longueur : 5 à 7 m. Position 43 31.39N – 007 0 2.19E. Dangereux pour la navigation.
061/11	Le 30 septembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2663/11 du 29 août 2011	<u>ANTIBES</u> Epave de vedette à moteur coulée par 6 mètres de fond à 25 mètres de la plage PSN : 43 33.15N – 007 07.20E Dangereux pour la navigation ;

062/11	Le 30 septembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2659/11 du 29 août 2011	<u>VILLEFRANCHE SUR MER</u> Bouée blanche sur corps mort semi-immérgée PSN : 4341N - 00719E. Description : Bouée blanche sur corps mort semi-immérgée à 2 mètres sous l'eau. Dangereux pour la navigation.
066/11	Le 20 octobre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2805/11 du 10 octobre 2011	<u>VILLEFRANCHE SUR MER</u> Voilier de 8 m coulée par 10 m de fond le 19 septembre 2011 à 11h00 loc. Hauteur du mat à fleur d'eau. Position : 43 41.765N - 007 18.566E. Dangereux pour la navigation.
068/11	Le 24 octobre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2806/11 du 23 septembre 2011	<u>LIGURE - BEAULIEU</u> Bouée de marque spéciale déradée le 22 septembre 2011 à 15h30 loc. Description : bouée NW de limite de zone interdite en rade de Beaulieu Position : 43 42.56N - 007 20.88E. Dangereux pour la navigation.
071/11	Le 31 octobre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2813/11 du 11 octobre 2011	<u>FERRAT</u> Coque semi-immérgée au mouillage Position : 43 42.22N – 007 19,05E. Dangereux pour la navigation.
087/11	Le 13 décembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2930/11 du 09 novembre 2011	<u>PORT LA SANTE</u> Le 09 novembre 2011, suite aux intempéries le port la Santé est impraticable jusqu'à nouvel ordre, de nombreuses embarcations coulées ou échouées dans le port.
001/12	Le 03 janvier 2012 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 3063/11 du 02 décembre 2011	<u>THEOULE SUR MER</u> Du 21 novembre 2011 au 21 avril 2012, des travaux de restructuration et d'aménagement seront réalisés dans le port de Théoule sur Mer. Position : 43 30,566N - 006 56,365E. Il est demandé à tous les navires de réduire leur vitesse et de naviguer avec prudence aux abords du chantier.

CORSE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
019/08	Le 17 février 2008 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1039/08 du 19 janvier 2008	<u>LA REVELLATA</u> Le signal lumineux dispositif de concentration de poissons de la Revellata est hors service. PSN : 42 40.7N - 008 42.4E
045/08	Le 14 mai 2008 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1191/08 du 18 avril 2008	<u>GOLFE DE SAGONE</u> La bouée "DCP" a disparu de sa position. PSN : 42 00.515N – 008 34.263E LFLB: 38800 Un chapelet de huit petites bouées rose marque cette position

064/10	Le 27 août 2010 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1591/10 du 27 juillet 2010	<u>PORTO</u> Le feu de l'île de Gargallo est signalé irrégulier. (LFLB 38720) PSN: 42 22.240 N – 008 32.139 E. (WGS 84). Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.
022/11	Le 18 avril 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2190/11 du 15 mars 2011	<u>CAP CORSE</u> La bouée de mesure de houle de Cap Corse (LFLB. 37820) est signalée disparue le 01 mars 11 à 11H19 loc. PSN initiale : 43 03.601 N - 009 16.449 E. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence.
040/11	Le 16 juin 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2343/11 du 16 mai 2011	<u>AJACCIO</u> Du 16 mai au 15 juin 2011, des travaux de pose d'un émissaire de rejet de la station d'épuration de Compo Dell'Oro auront lieu dans la zone suivante : 41 54.75 N – 008 47.62 E. (WGS 84). 41 54.46 N – 008 47.84 E. (WGS 84). 41 54.20 N – 008 46.88 E. (WGS 84). 41 54.51 N – 008 46.73 E. (WGS 84). Il est demandé aux navigateurs de ne pas engager cette zone durant les travaux.
046/11	Le 06 juillet 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2404/11 06 juin 2011	<u>AJACCIO</u> Une ligne de mouillage et son ancre signalée coulée. PSN : 41 55.471N - 008 44.730E. Signalée en surface par 3 bidons bleus et verts.
059/11	Le 26 septembre 2011 remplace VURNAV LOCAL TOULON 2653/11 du 24 août 2011	<u>SAINT FLORENT</u> Suite aux travaux de la mise en place d'un brise-lames immergés à 100m du rivage, au droit de la plage de l'Ospedale (0.7MN au Nord-est de la citadelle de Saint-Florent) ayant une longueur de 350m, les matériaux immergés à 50cm de la surface constituent un obstacle à la navigation et sont balisés par deux bouées jaunes non lumineuses. Il est demandé aux navigateurs de s'écarter de la zone et de naviguer avec prudence.
073/11	Le 04 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2810/11 du 10 octobre 2011	<u>CALVI</u> Epave avion Ultra Léger à Moteur (ULM), au mouillage balisé par pare battages rouge, le 04 octobre 2011 à 11h42 loc. Epave semi-immersée et non éclairée de nuit. Position : 42 33.84N – 008 45,57E. Dangereux pour la navigation.
081/11	Le 28 novembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2862/11 du 25 octobre 2011	<u>ILE ROUSSE</u> Vedette 8 à 9m entre deux eaux sur son corps mort. Pas de balisage. Position : 42 38.42N - 008 56,31E. Dangereux pour la navigation.
084/11	Le 01 décembre 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2875/11 du 31 octobre 2011	<u>CALVI</u> Ancre de navire de commerce avec cinq maillons coulée le 31 octobre 2011 à 12h30 loc. Pas de marquage en surface. Position de l'ancre : 42 33.954N - 008 46.182E. Position de l'extrémité de la chaîne : 42 33.988N - 008 46.141E. Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence.

MADDALENA

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE
107/09	Le 29 novembre 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1841/09 du 29/10/09	<u>SOLENZARA</u> Les feux de la bouée N°5 (PSN : 41 55.060N - 009 24.970E) et de la bouée N° 3 (PSN : 41 55.690N - 009 25.224E) de la zone réglementée BA 126 sont éteint.
108/09	Le 29 novembre 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1842/09 du 29/10/09	<u>SOLENZARA</u> La bouée N°7 de la zone réglementée BA 126 a disparue. (PSN : 41 54.670N - 009 24.960E)
109/09	Le 29 novembre 2009 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 1843/09 du 29/10/09	<u>SOLENZARA</u> La bouée N°6 (PSN : 41 54.870N - 009 25.080E) et la bouée N°8 (PSN : 41 54.470N – 009 24.820E) de la zone réglementée BA 126 ont disparu.
020/11	Le 21 mars 2011 remplace AVURNAV LOCAL TOULON 2128/11 du 21/02/11	<u>BAIE DE PINARELLU</u> Vieille vedette à passager coulée dans la baie de Pinarellu et repose sur le fond sa partie supérieure est hors de l'eau. Couleur blanche avec liseret bleu. PSN : 4140.41N-00923.02E. Dangereux pour la navigation.

ELBE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE

MINORQUE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE

SARDAIGNE

N°	DATE OBSERVATIONS	TEXTE

Numéro du dernier NAVAREA III émis : **041/12.**

Liste des NAVAREA III en vigueur le **vendredi 03 février 2012 :**

NAVAREA III 041/12

MEDITERRANEAN AND BLACK SEAS

NAVAREA III Warnings in force on 31th JAN12 at 0600 UTC.

2011: 265, 278, 329, 392, 445, 456, 480, 505, 512, 513, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525.

2012: 010, 013, 015, 021, 024, 027, 033, 034, 035, 037, 038, 041.

1.- Only those less than 42 days old are daily broadcasted on SafetyNET at 1200 UTC and 2400 UTC.

2.- All NAVAREA III warnings in force are available on the web-site www.armada.mde.es/ihm/.

3.- New NAVAREA III warnings are also printed in the weekly edition of Spanish Notices to Mariners (section 5).

4.- Cancel this message on 062359 UTC FEB12.

NAVAREA III 038/12

MARMARA SEA

Underwater cable operations by C/S "RAYMOND CROZE", commencing on 291200 UTC JAN12, a submarine vehicle (ROV) will be used during this operation, along the following two trackline.

Trackline 1

40-40.0N 027-14.3E

40-39.7N 027-16.0E

40-38.6N 027-23.2E.

Trackline 2

40-46.3N 028-05.0E

40-46.8N 028-12.0E.

1 NM berth requested.

NAVAREA III 037/12

EASTERN MEDITERRANEAN SEA

1.- Offshore rig "SEUSRET" operating in area bounded by:

31-26N 032-38E

31-35N 032-54E

31-31N 032-43E

31-41N 032-54E.

Wide berth requested.

2. Cancel this message on 262359 UTC FEB12.

NAVAREA III 035/12

BLACK SEA

1.- Missile and gunnery exercises from 300530 UTC JAN12 to 041830 UTC FEB12, in area bounded by:

44-42.0N 032-49.0E

44-36.5N 032-39.9E

44-41.0N 032-11.9E

44-48.0N 032-07.9E

44-59.5N 032-16.4E

44-54.0N 032-33.0E.

2.- Cancel this message on 041930 UTC FEB12.

NAVAREA III 034/12

CYPRUS

1.- Exploration activities from 25 JAN12 to 31 JUL12 within Exclusive Economic Zone (EEZ) of the Republic of Cyprus in area bounded by the following positions:

33-25,8N 033-07,8E

33-25,8N 033-37,7E

32-56,7N 033-01,8E

32-56,6N 032-54,3E

33-09,5N 032-36,5E.

2.- Wide berth requested.

NAVAREA III 033/12

EASTERN MEDITERRANEAN SEA

1.- Drilling platform "NOBLE HOMER FERRINGTON" established in:

33-01.1N 033-44.5E.

2.- 5 NM berth requested.

NAVAREA III 027/12

TUNISIA EAST COAST

Trawler sunk in vicinity of the following position 33-28N 011-19E.

NAVAREA III 024/12

EASTERN MEDITERRANEAN - SYRIA

"ARWAD" lighthouse in position 34-51.40N 035-51.35E, unlit.

NAVAREA III 021/12

BLACK SEA

1.- Survey operations by ship GSP "PRINCE" until 12 FEB12, in vicinity of line joining following positions:

42-48.4N 030-34.6E

43-07.5N 034-14.1E

43-25.2N 036-13.3E.

Wide berth requested.

2.- Cancel this message on 122359 UTC FEB12.

NAVAREA III 015/12

TUNISIA EAST COAST

Mooring buoy established in 34-08.99N 011-36.89E.

NAVAREA III 013/12

BLACK SEA - ROMANIA

1.- Drilling operations by "DEEPWATER CHAMPION" until 30 MAR12, in circular area 1 NM radius centred on 43-52.1N 030-45.6E.

Wide berth requested.

2.- Cancel this message on 302359 UTC MAR12.

NAVAREA III 010/12

TUNISIA EAST COAST

Buoy "B" of the gas pipeline of Cap Bon in position 37-02.0N 011-06.3E, unlit

NAVAREA III 525/11

IONIAN SEA

1.- Firing exercises from 01 JAN12 to 31 DEC12, Monday, Tuesday, Wednesday and Thursday, from 0500 UTC to 2100 UTC and Friday from 0500 UTC to 1300 UTC, except holidays, in area bounded by:

37-48.0N 021-05.0E

37-48.0N 021-17.0E

37-31.0N 021-20.0E

37-31.8N 021-08.0E.

2.- Cancel this message on 312359 UTC DEC12.

NAVAREA III 524/11

AEGEAN SEA

1.- Firing exercises from 01 JAN12 to 31 DEC12, daily from 0500 UTC to 1500 UTC, except Fridays, Saturdays, Sundays and holidays in area bounded by:

39-43.0N 023-40.0E

40-00.5N 024-18.0E

39-43.0N 024-31.0E

39-26.0N 023-53.0E.

2.- Cancel this message on 312359 UTC DEC12.

NAVAREA III 523/11

AEGEAN SEA

1.- Firing exercises from 01 JAN12 to 31 DEC12, daily from 0530 UTC to 1230 UTC, except Fridays, Saturdays, Sundays and holidays in area bounded by:

40-23.0N 023-04.8E

40-16.3N 023-31.5E

40-04.5N 023-23.0E

40-13.5N 022-58.0E.

2.- Cancel this message on 312359 UTC DEC12.

NAVAREA III 522/11

AEGEAN SEA

1.-Firing exercises from 01 JAN12 to 31 DEC12, daily from sunrise to sunset, in area bounded by:

38-02N 024-52E

38-16N 025-21E

37-48N 025-49E

37-34N 025-23E

37-42N 025-01E

38-00N 024-52E.

2.- Cancel this message on 312359 UTC DEC12.

NAVAREA III 521/11

KRITICO SEA

1.- Firing exercises and missile launching for the year 2012.

A.-Wednesday, Thursday and Friday, from 0530 UTC to sunset, from 01 JAN12 to 31 DEC12.

B.-Saturday from 0530 UTC to sunset from 01 JAN12 to 31 MAR12 and from 01 NOV12 to 31 DEC12, in area bounded by:

36-18N 024-07E

36-18N 025-59E

36-25N 026-12E

36-16N 026-40E

35-36N 026-41E
35-31N 024-11E
35-36N 024-07E.

Target dropping zone

Circle of 1.000 metres radius centred in: 35-32N 024-13,0E.

Circle of 1.000 metres radius centred in: 35-28N 024-11,7E.

2.- Cancel this message on 312359 UTC DEC12.

NAVAREA III 520/11

ADRIATIC SEA

1.- Seismic survey operations by ship "OCEANIC CHALLENGER" from 31 DEC11 to 28 FEB12, towing 10 streamers of 7500 metres length cables, in area bounded by:

42-43.0N 016-28.5E

42-34.0N 018-01.0E

42-15.2N 018-26.4E

42-41.1N 018-00.3E

42-21.2N 016-28.2E.

6 NM berth requested.

2.- Cancel this message on 282359 UTC FEB12.

NAVAREA III 519/11

TUNISIA NORTH COAST

1.- Firing exercises from 01 JAN12 to 31 DEC12, in area bounded by:

Parallels: 37-45N 38-00N

Meridians: 010-15E 010-30E.

2.- Cancel this message on 312359 UTC DEC12.

NAVAREA III 513/11

EASTERN MEDITERRANEAN SEA

1.- Offshore rig "OCEAN ENDEAVOR" established in 32-15.0N 030-46.0E.

2.- Cancel NAVAREA III 511/11.

NAVAREA III 512/11

EASTERN MEDITERRANEAN SEA

Drilling rig "SCARABEO 6" established in 32-08.5N 030-47.3E.

Wide berth requested.

NAVAREA III 505/11

TUNISIA EAST COAST

1.- Seismic operations by ship "GEO BARENTS" until 31 JAN 12 in area bounded by:

34-05.1N 012-00.6E

34-15.1N 012-00.7E

34-31.8N 012-04.3E

34-30.3N 012-13.4E

34-24.2N 012-12.0E

34-24.5N 012-10.1E

34-16.9N 012-08.3E

34-16.5N 012-10.2E

34-10.6N 012-09.1E

34-05.1N 012-05.9E.

1000 metres berth requested.

2.- Cancel this message on 312359 UTC JAN12.

NAVAREA III 480/11

ALGERIA

"CAP DE FER" lighthouse in position 37-04.8N 007-10.4E, unlit.

NAVAREA III 456/11

TUNISIA EAST COAST

Buoy "C" of the gas pipeline of Cap Bon in 37-00.5N 011-06.5E, unlit.

NAVAREA III 445/11

MEDITERRANEAN SEA

1. Operation Unified Protector

Operation Unified Protector has been terminated as of 31st October at 2159 UTC.

2. Consequences

The following are cancelled:

- The maritime surveillance area (MSA) in vicinity of Libya

- All processes implemented specifically for OUP: humanitarian aid shipments deconfliction, reporting when arriving in the MSA and cargo pre clearance information.

3. Merchant navies cooperation with NATO during OUP

NATO expresses its gratitude to the international merchant community for its outstanding cooperation and understanding during this operation.

4. Operation Active Endeavour

Operation Active Endeavour remains NATO'S ongoing operation in the Mediterranean Sea with a mission to find, deter and, if required, protect countries from acts of terrorism.

If contacted by NATO units your cooperation and assistance in answering questions would be greatly appreciated.

You can ask questions or report any suspicious activity to NATO warships, or directly to any of the following.

NATO MARITIME COMMAND IN NAPLES:

TOLL FREE PHONE: 800 1101 2010

EMAIL: MOCN3DOGCELL MANP.NATO.INT

NAVAL COOPERATION AND GUIDANCE FOR SHIPPING:

LIEUTENANT COMMANDER CYRIL STYLIANIDIS

C.STYLIANIDIS MANP.NATO.INT

39 334 609 9757

NATO SHIPPING CENTRE (UK):

44 1923 956574

INFO SHIPPING.NATO.INT

WWW.SHIPPING.NATO.INT

5. NAVAREA III (395/11) has been cancelled.

NAVAREA III 392/11

EASTERN MEDITERRANEAN SEA

Pipe laying operations by ships "SOLITARIE", "CALAMITY JANE" and "HIGHLAND ROVER" until further notice, along the line joining the following positions:

31-44.88N 034-18.30E ("MARI-B" platform)

32-59.53N 034-04.39E ("TAMAR" gas field).

8 NM berth requested to ship "SOLITARIE" and 3 NM to ships "CALAMITY JANE" and "HIGHLAND ROVER".

NAVAREA III 329/11

TUNISIA NORTH COAST

Red light of "GALITON" lighthouse in position 37-29.9N 008-52.6E unlit.

NAVAREA III 278/11

ALGERIA

"HADJRET NADJI" lighthouse in position 36-26.6N 000-56.4E unlit.

NAVAREA III 265/11

ALGERIA

Wrecks reported in following positions 36-54.8N 005-49.9E and 36-50.7N 005-45.0E.

MEDITERRANEAN SEA S/SE

Unknown	31 - 24,1N – 030 - 02,0E
Unknown	31 - 24,5N – 030 - 04,2E
Sneferu	31 - 26,2N – 032 - 58,0E
P. Fouad	31 - 30,9N – 032 - 31,6E
Atwood Aurora	31 - 36,3N – 030 - 04,7E
Karous	31 - 37,8N – 032 - 14,1E
Key Manhattan	31 - 39,5N – 032 - 40,7E
Mari-B	31 - 44,9N – 034 - 18,3E
Maersk Gardein	31 - 46,0N – 030 - 34,5E
JP Bussel	31 - 46,1N – 031 - 20,6E
Senefru	31 - 48,9N – 030 - 56,1E
Rosetta 1	31 - 50,8N – 030 - 31,2E
Scarabeo-4	31 - 51,9N – 031 - 58,7E
Ocean Lexington	31 - 53,2N – 031 - 53,4E
Key Singapore	31 - 55,2N – 031 - 51,2E
Adryatic 4	31 - 55,5N – 032 - 31,3E
Unknown	31 - 56,7N – 031 - 09,2E
Transocean Amirante	32 - 04,5N – 030 - 31,6E
Scarabeo 6	32 - 08,5N – 030 - 47,3E
Ocean Endeavor	32 - 15,0N – 030 - 46,0E
Discoverer Americas	32 - 15,5N – 028 - 38,7E
Sedco Express	33 - 00,0N – 034 - 01,9E
Pride North America	33 - 00,3N – 033 - 43,3E
Noble Horner Ferrington	33 - 11,1N – 033 - 16,8E
Estruc. Didon	33 - 47,9N – 011 - 53,5E
Pride Sea Explorer	34 - 17,6N – 011 - 48,4E
Sea Explorer	34 - 22,5N – 011 - 32,0E
7 November	34 - 23,0N – 012 - 15,0E
Isis	34 - 34,1N – 012 - 31,6E
Atwood Southern Cross	35 - 47,9N – 014 - 28,7E
Energy Exeter	35 - 55,4N – 014 - 48,9E

AZOV SEA-BLACK SEA

Deepwater Champion	43 - 52,1N – 030 - 45,6E
Unknown	44 - 03,4N – 030 - 09,3E
Unknown	44 - 31,6N – 029 - 32,9E
Unknown	44 - 32,7N – 029 - 26,8E
Sivash	44 - 50,2N – 036 - 24,3E
Unknown	45 - 15,5N – 031 - 49,2E
Unknown	45 - 22,3N – 030 - 55,6E
Number 11	45 - 40,5N – 031 - 41,1E
Number 10	45 - 42,7N – 031 - 51,5E

ADRIATIC SEA-IONIAN SEA.

Unknown	40 - 50,0N – 018 - 17,0E
Bonaccia	43 - 36,0N – 014 - 21,2E
Steward	44 - 12,8N – 012 - 46,6E
Morena I	44 - 13,6N – 012 - 29,0E
Annabella	44 - 13,7N – 013 - 04,4E
Ika-A	44 - 21,5N – 013 - 29,3E
Ida-B	44 - 26,8N – 013 - 28,8E
Armida 1	44 - 28,5N – 012 - 27,2E
Unknown	44 - 30,0N – 013 - 00,0E
Irina	44 - 31,7N – 013 - 22,8E
Ivana B	44 - 41,2N – 013 - 13,1E
Vesna	44 - 41,2N – 013 - 19,1E
Ivana E	44 - 44,7N – 013 - 14,8E
Izabela South	44 - 57,5N – 013 - 09,1E
Ocean King	44 - 58,5N – 013 - 08,0E
Izabela North	44 - 58,8N – 013 - 07,8E

DESTINATAIRES :

BATIMENTS :

CHARLES DE GAULLE - DIXMUDE - MISTRAL - TONNERRE - SIROCO -
CHEVALIER PAUL - FORBIN - ACONIT - COURBET - GUEPRATTE - LA FAYETTE -
SURCOUF - DUPLEIX - JEAN DE VIENNE - MONTCALM - CASSARD - JEAN BART -
CDT BIROT - CDT BOUAN - CDT DUCUING - EV JACOUBET - MARNE - MEUSE -
VAR - CAPRICORNE - LYRE - ORION - PLUTON - ACHERON - ALIZE - DENTI-
GAPEAU - GAZELLE - HALLEBARDE - TAAPE - BELIER - BISON - ESTEREL -
LUBERON - AMETHYSTE - CASABIANCA - EMERAUDE - PERLE - RUBIS - SAPHIR
- ABEILLE FLANDRE - AILETTE - JASON.

AUTORITES EXTERIEURES :

SHOM BREST - ALFOST.

AFFAIRES MARITIMES :

CROSS LA GARDE - SOUS CROSS CORSE.

DIDAM : PYRÉNÉES ORIENTALES/AUDE - HERAULT/GARD.

DDAM : BOUCHES DU RHONE - VAR - ALPES MARITIMES - CORSE DU SUD -
HAUTE CORSE.

PHARES ET BALISES :

SETE - MARSEILLE - TOULON - GOLFE JUAN - NICE - AJACCIO.

COPIES :

N34 INFNAU - Archive (CHRONO).